

L'emploi lié au tourisme dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté

Chiffres clés

- En 2011, 10 950 emplois liés à la présence de touristes en Franche-Comté, soit 8 490 emplois en équivalent temps plein (ETP).
- La moitié des emplois touristiques de la région se concentre dans l'espace urbain franc-comtois.
- En Franche-Comté, 31,6 % des emplois liés au tourisme dans l'hébergement. Dans les zones de montagne, cette part atteint 47 %.
- L'emploi touristique progresse de 3,8 % entre 2009 et 2011 dans la région. Il croît de 8,4 % dans l'espace urbain sur cette période.
- En Franche-Comté, 56,7 % des ETP touristiques sont occupés par des femmes.

En Franche-Comté, 10 950 emplois sont directement générés par la fréquentation touristique en 2011. Ils représentent 2,6 % de l'emploi total de la région. Les emplois touristiques (salariés ou non) sont directement liés à la présence de visiteurs, soit au travers de secteurs exclusivement touristiques (hôtels, campings), soit au travers de secteurs répondant à la demande de la population résidente mais qui peuvent connaître un surplus d'activité lié à la présence de touristes (restauration, supermarché, etc.). Par ailleurs, les emplois étudiés se mesurent en nombre de personnes travaillant dans les activités liées à la venue de touristes. Ramenés au nombre d'heures travaillées, ces emplois peuvent être convertis en équivalent temps plein pour analyser certaines caractéristiques des personnes travaillant dans le domaine touristique. En outre, les emplois liés au tourisme gérés par les collectivités territoriales (emplois dans certains hébergements, musées, associations et offices de tourisme) ne sont pas pris en compte par la méthode d'évaluation, aboutissant ainsi à une légère sous-évaluation du nombre réel de postes touristiques.

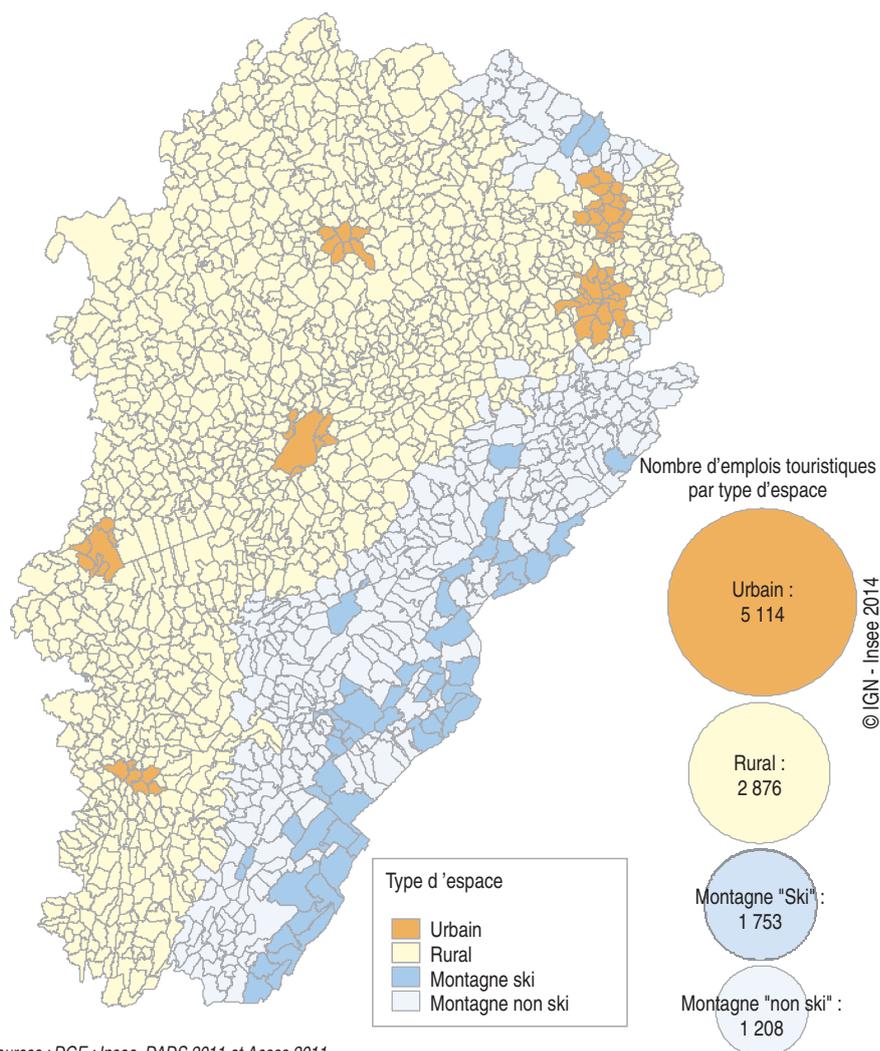
La stratégie régionale du tourisme en Franche-Comté vise à attirer dans la région divers segments de clientèle et à augmenter leur durée de séjour pour maximiser les retombées économiques. Elle poursuit deux objectifs forts et complémentaires : d'une part développer une offre de tourisme urbain, culturel, d'affaires et d'autre part développer des activités de pleine nature, en particulier liées à l'itinérance (EuroVelo 6, Grandes Traversées du Jura, tourisme fluvial...). Au regard de la stratégie régionale du tourisme, quatre types d'espaces touristiques ont été distingués dans la région Franche-Comté : l'« Urbain », le « Rural », la « Montagne non ski » et la « Montagne ski ».

La moitié des emplois liés au tourisme sont dans l'espace urbain

En moyenne au cours de l'année 2011, la région compte 10 950 emplois liés à la présence de touristes. Les emplois liés à la venue de touristes représentent 2,6 % de l'emploi régional total, ce qui est inférieur à la moyenne de France de province (3,8 %) et situe ainsi la région au 18^e rang des régions métropolitaines hors Île-de-France.

En 2011, en moyenne annuelle, l'espace urbain regroupe près de la moitié des emplois générés par les touristes (5 110 emplois).

Les emplois liés à la venue de touristes dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté



Sources : DGE ; Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

L'emploi lié au tourisme dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté

L'emploi touristique dans les zonages ETN de Franche-Comté

	Urbain	Rural	Montagne ski	Montagne non ski	Total Région
Emploi touristique (en nombre de postes)	5 114	2 876	1 753	1 208	10 951
Part de la zone dans l'emploi touristique de la région (en %)	46,7	26,3	16,0	11,0	100,0
Part de l'emploi touristique dans l'emploi total de la zone (en %)	2,3	2,2	8,7	2,8	2,6
Part des non salariés dans l'emploi touristique de la zone (en %)	13,3	23,4	23,2	22,8	18,3

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

Dans cet espace, l'emploi touristique est tiré par le tourisme d'affaires, particulièrement présent dans l'hôtellerie, qui s'ajoute au tourisme d'agrément. Les zones rurales et de montagne (ski et non ski) regroupent chacune un peu plus du quart des emplois liés au tourisme. Parmi ces emplois, près de 23 % sont des non salariés. Cette forte part s'explique notamment par une hôtellerie de petite taille gérée plus fréquemment en famille dans les zones rurales et de montagne que dans les zones urbaines. De plus, les locations de meublés de tourisme et les chambres d'hôtes y sont plus nombreuses et elles emploient moins fréquemment de salariés en général. Les activités proposées dans ces zones font également plus souvent appel à des travailleurs indépendants (moniteur de ski, accompagnateur de moyenne montagne...).

L'emploi lié au tourisme contribue davantage à la dynamique économique

de la zone montagne ski. Il représente 8,7 % de l'emploi total de cette zone, soit six points de plus que la moyenne régionale (2,6 %). En effet, cet espace regroupe des activités touristiques spécifiques : remontées mécaniques, location et vente d'équipements, encadrement des skieurs, qualité et sûreté des pistes... Dans les autres espaces, la part d'emploi touristique s'échelonne de 2,2 % dans l'espace rural à 2,8 % dans la zone montagne non ski.

Dans les espaces montagne ski et non ski, près de la moitié des emplois touristiques dans l'hébergement

En Franche-Comté, le premier secteur pourvoyeur d'emplois liés au tourisme est l'hébergement avec 3 460 emplois, correspondant à la totalité de l'emploi du secteur (*cf. encadré*). Ce secteur représente la part la plus importante de l'emploi touristique dans l'ensemble

de la région (31,6 %) mais aussi dans tous les espaces touristiques francs-comtois. L'offre d'hébergement est un des facteurs de choix d'une destination touristique, ainsi que de la satisfaction des clientèles. Renforcer les hébergements touristiques est un des objectifs pour le développement du tourisme dans la région.

La part de l'hébergement dans l'emploi touristique est prépondérante dans les espaces montagnes ski (47,4 %) et non ski (47,5 %). Dans une moindre mesure, elle est également surreprésentée dans l'espace rural (37,2 %). En revanche, elle est moins élevée dans l'espace urbain (19,2 %) où les activités liées au tourisme sont plus diversifiées.

Dans l'espace urbain, le deuxième domaine pourvoyeur d'emplois touristiques est le secteur du patrimoine et de la culture qui représente 16,9 % de l'emploi touristique. L'espace urbain bénéficie en effet de l'attrait de ses

Répartition des emplois liés au tourisme en 2011 selon le secteur d'activité dans les ETN de Franche-Comté (en %)

Secteur d'activité et touristicité	Urbain	Rural	Montagne ski	Montagne non ski	Région
Hébergement (100 % touristique)	19,2	37,2	47,4	47,5	31,6
Offices de tourisme (100 % touristique)	2,6	2,4	1,5	2,2	2,3
Sport et loisirs (très touristique*)	8,8	9,3	21,7	11,7	11,3
Patrimoine et culture (très touristique*)	16,9	8,6	2,7	6,2	11,2
Restauration, cafés (touristique)	14,1	10,1	8,8	8,6	11,6
Soins (principalement touristique)	2,3	1,8	1,0	1,4	1,9
Commerce de détail alimentaire (peu touristique)	2,9	2,3	1,5	2,1	2,4
Commerce de détail non alimentaire (peu touristique)	12,0	7,7	5,4	7,6	9,3
Grandes surfaces (peu touristique)	8,2	7,4	3,6	5,3	7,0
Artisanat (peu touristique)	2,6	4,8	2,6	3,3	3,2
Autres activités (peu touristique)	10,5	8,5	3,6	4,0	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* : Les secteurs « Sports et loisirs » et « Patrimoine et culture » sont classés dans « très touristique » car ils contiennent des activités à la fois « 100 % touristique » et « touristique »

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

La touristicité des activités

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue en 2014 afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

Cette nouvelle méthode aboutit à un nouveau classement des activités selon trois degrés de touristicité et exclut la majorité des moyens de transport et des agences de voyage :

- dans les activités 100 % touristiques, celles qui n'existeraient pas sans la présence des touristes (ex : hôtels, téléphériques et remontées mécaniques, musées, offices de tourisme...), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités touristiques (restauration, taxis, casinos, débits de boisson...) et les activités peu touristiques (commerce de détail, artisanat, coiffure...), seule une partie de l'emploi résulte de la venue des touristes dans la zone. L'emploi lié au tourisme résulte de la différence entre l'emploi total de la zone et celui destiné à la population résidente.

Évolution de l'emploi touristique en Franche-Comté selon la touristicité des activités

	Effectifs dans l'emploi touristique en 2011	Part dans l'emploi touristique en 2011 (en %)	Évolution 2009 - 2011 (en %)
100 % touristique	4 255	38,9	- 3,6
Touristique	3 085	28,2	+ 7,7
Peu touristique	3 611	33,0	+ 10,3
Ensemble de la région	10 951	100,0	+ 3,8

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acooss 2009-2011

Dans l'espace montagne ski les emplois liés à la venue de touristes sont surreprésentés dans les activités très touristiques (en %)

	Urbain	Rural	Montagne ski	Montagne non ski
100% touristique	24,9	45,8	58,5	53,0
Touristique	33,6	23,2	24,6	22,0
Peu touristique	41,5	30,9	16,9	25,0
Ensemble de la zone	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Insee, DADS 2011 et Acooss 2011

Dans l'espace montagne ski, la part de l'emploi dans les secteurs 100 % touristiques est la plus élevée (58,5 %). Elle s'élève à 53,0 % dans la zone montagne non ski et 45,8 % dans l'espace rural. Cette part est la plus faible dans l'espace urbain (16,9 %).

activités culturelles (visites de sites, musées et monuments). La restauration et les cafés sont en troisième position (14,1 %), grâce en particulier au tourisme d'affaires. La part de l'emploi touristique générée par les activités de commerce de détail et par les grandes surfaces est plus élevée que dans les autres espaces, les touristes profitant des commerces présents pour les résidents.

Dans les espaces de montagne, les sports et les loisirs sont le deuxième secteur touristique le plus pourvoyeur d'emplois en raison des activités spécifiques proposées aux touristes : 21,7 %

de l'emploi touristique dans la zone montagne ski et 11,7 % dans la zone montagne non ski. La restauration et les cafés arrivent en troisième position (autour de 9 % dans les deux espaces de montagne).

Dans l'espace rural, le secteur de la restauration est le deuxième secteur en termes d'effectif (10,1 % de l'emploi touristique) devant les sports et les loisirs (9,3 %). Le poids de la restauration et des cafés est relativement élevé en zone rurale par rapport aux zones de montagne car ce secteur a la particularité de s'adresser aux touristes séjournant dans des hébergements non

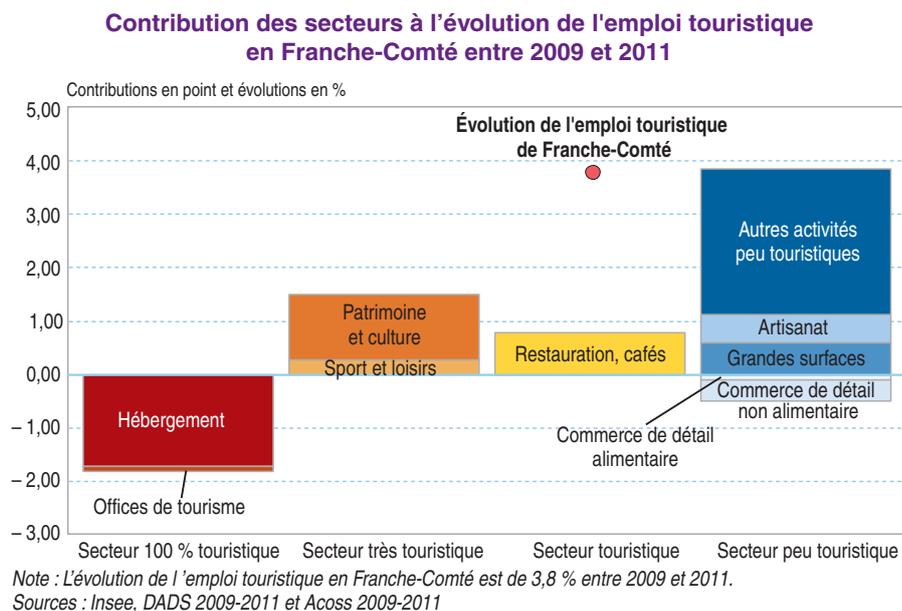
marchands (résidences secondaires, hébergement chez la famille et les amis...) qui y sont plus présents.

L'emploi touristique franc-comtois progresse entre 2009 et 2011 malgré un recul dans l'hébergement

Dans la région, entre 2009 et 2011, l'emploi lié à la présence de touristes progresse de 3,8 % soit 400 emplois supplémentaires (+ 2,9 % en France de province). L'emploi touristique franc-comtois progresse dans l'espace urbain (+ 8,4 %, soit 400 emplois) et dans une moindre mesure en milieu rural

L'emploi lié au tourisme dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté

(+ 1,9 % soit 50 emplois). Il est stable dans l'espace montagne ski et baisse légèrement dans l'espace montagne non ski (- 3,6 % soit - 50 emplois). En Franche-Comté, la progression de l'emploi touristique est tirée en particulier par les secteurs peu touristiques (+ 10,3 %, cf. encadré) comme les grandes surfaces, l'artisanat et le secteur « autres » qui regroupe des activités variées comme par exemple la location de biens immobiliers et de terrains, la location de véhicules automobiles, les activités liées au traitement des déchets, ou encore l'organisation de foires, salons professionnels et congrès. L'emploi touristique se replie dans les activités 100 % touristiques (- 3,6 %). Dans l'hébergement, il recule dans tous les espaces entre 2009 et 2011 (- 5,0 %, soit - 180 emplois). La baisse est la plus forte dans l'espace montagne ski (- 80 emplois). Le repli de l'emploi touristique dans l'hébergement au cours de cette période s'explique notamment par la fermeture



d'établissements non rentables. Dans la zone frontalière, l'hébergement touristique souffre également de la concurrence de l'investissement dans le locatif. En Franche-Comté, la progression des effectifs dans les secteurs du patrimoine

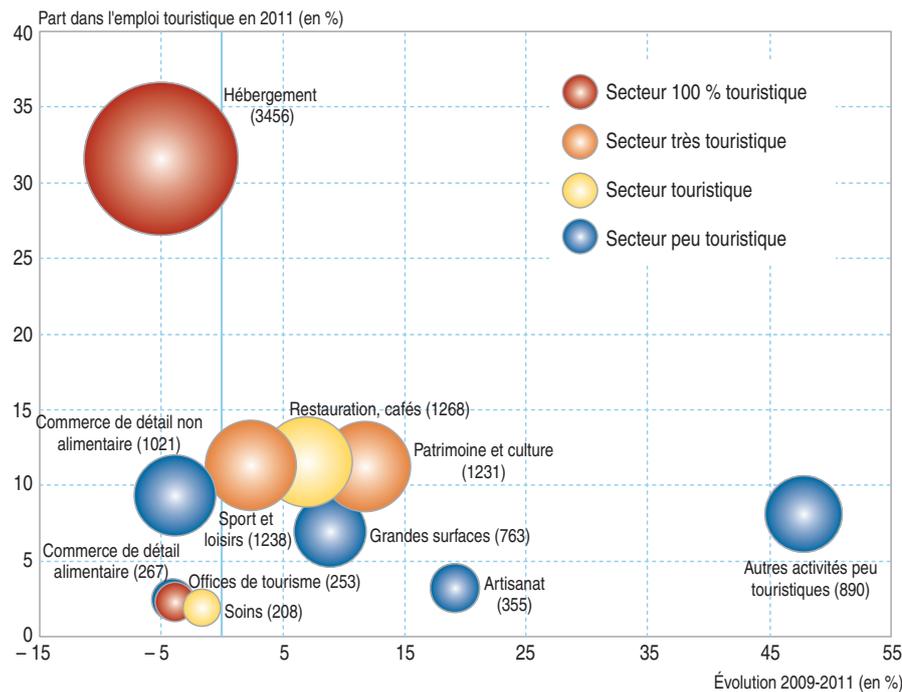
et de la culture (+ 130 emplois) ainsi que dans la restauration et les cafés (+ 80 emplois) compense les pertes enregistrées dans l'hébergement.

L'espace montagne ski profite d'une double saisonnalité

Dans la région comme dans tous les types d'espace, l'emploi touristique augmente, plus ou moins fortement, au cours de l'été. En Franche-Comté, l'emploi lié à la présence de touristes s'élève à 8 650 en janvier et il atteint 14 300 en juillet. La région présente une saisonnalité assez proche de la France de province avec cependant un niveau d'emploi un peu supérieur en hiver et un peu moindre en été. La saisonnalité de l'espace montagne ski diffère des autres espaces avec deux pics d'activité touristique. À celui du plein été (juillet, août) (+ 19,1 % par rapport à la moyenne annuelle) s'ajoute un second de moindre intensité (décembre, janvier, février) grâce à l'activité générée par les sports d'hiver. Par conséquent l'ampleur de la saisonnalité est la plus faible (1,44), au-dessous du niveau régional (1,65). Dans l'espace urbain et rural, la venue de touristes plus importante

L'hébergement est prépondérant dans l'évolution de l'emploi touristique

Poids des secteurs en 2011 et évolution 2009-2011



Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

L'emploi lié au tourisme dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté

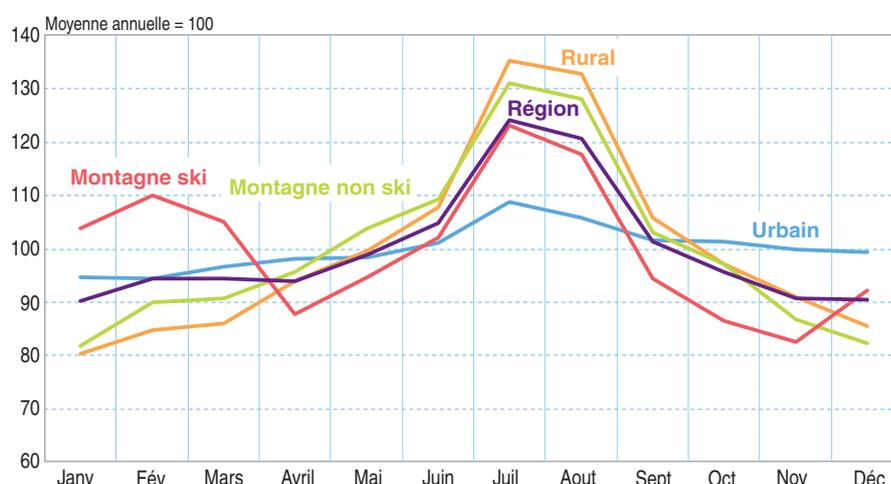
l'été génère un surcroît d'emploi dans les activités touristiques à cette période : près de 30 % de plus en plein été par rapport à la moyenne annuelle. Au contraire en hiver, l'emploi lié au tourisme dans les espaces « urbain » et « rural » se replie de près de 16 % par rapport à la moyenne annuelle. L'ampleur de la saisonnalité est la plus élevée pour ces deux espaces (1,83 et 1,76 respectivement).

Des emplois touristiques majoritairement occupés par des femmes

Les 10 950 emplois générés en 2011 par la venue de touristes en Franche-Comté représentent 8 490 emplois en équivalent temps plein (ETP).

Dans la région, 56,7 % des emplois touristiques en ETP sont occupés par des femmes (51,3 % en moyenne en France de province). Les emplois touristiques en ETP sont majoritairement féminins dans tous les secteurs d'activité à l'exception des sports et loisirs. Les femmes sont particulièrement nombreuses dans le secteur des soins (89,3%), dans les offices du tourisme (73,2 %) et dans les grandes surfaces (71,0 %). Le poids dans l'emploi touristique des grandes surfaces et des offices de tourisme est plus important en Franche-Comté qu'en France de province, ce qui explique en partie la surreprésentation des femmes dans les emplois touristiques de la région. La part des femmes est également plus élevée en Franche-Comté

Saisonnalité de l'emploi touristique par zone touristique en Franche-Comté



Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

dans l'hébergement, la restauration et les cafés ainsi que le patrimoine et la culture. Dans la région, la part des femmes dans les emplois touristiques en ETP est particulièrement élevée dans les espaces ruraux (59,2 %) et urbains (57,5 %). Les femmes sont proportionnellement moins présentes dans les emplois touristiques de la zone montagne ski (51,0 %). Plus du tiers (34,4 %) des ETP touristiques de la région sont des temps partiels (31,2 % en France de Province). Les temps partiels sont particulièrement surreprésentés en Franche-Comté dans l'hébergement, les grandes surfaces, la restauration et les cafés ainsi que le patrimoine et la culture.

Définitions

- **Emploi en équivalent temps plein** : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.
- **Emploi salarié et non salarié** : par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.
- **Espaces touristiques nationaux (ETN)** : découpage géographique national réalisé pour l'enquête hôtelière. En Franche-Comté, ce découpage prend les modalités : urbain, rural, montagne ski et montagne non ski. La méthode s'appuie sur le zonage en unité urbaine pour classer les communes dans l'urbain et le rural. Les communes classées dans montagne sont celles classées dans les communes de massif au titre de la « loi montagne ». Les communes classées dans montagne ski sont des communes disposant d'un équipement pour la pratique du ski.

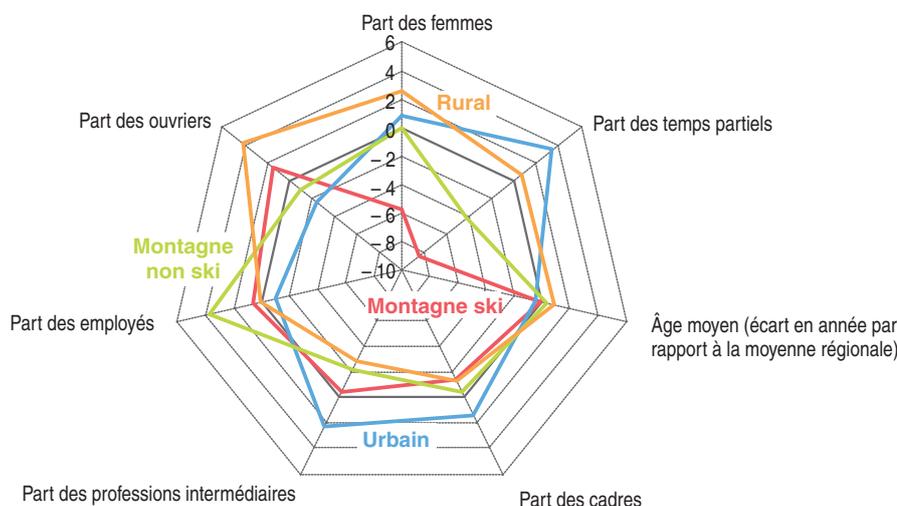
Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein (ETP) touristiques de Franche-Comté

Parts en % et âge moyen	Franche-Comté	France de province
Part des femmes dans les ETP touristiques	56,7	51,3
Part des hommes dans les ETP touristiques	43,3	48,7
Part des temps partiels dans les ETP touristiques	34,4	31,2
Part des temps complets dans les ETP touristiques	65,6	68,8
Part des cadres dans les ETP touristiques	7,2	6,8
Part des professions intermédiaires dans les ETP touristiques	13,3	10,8
Part des employés dans les ETP touristiques	63,7	66,8
Part des ouvriers dans les ETP touristiques	15,7	15,4
Part des autres catégories socioprofessionnelles dans les ETP touristiques	0,0	0,1
Âge moyen	37,8	37,5

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

L'emploi lié au tourisme dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté

Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein dans les espaces touristiques de Franche-Comté



Note : La part des femmes dans les emplois touristiques en ETP de la zone rurale est supérieure de 2,5 points à celle de la Franche-Comté et s'élève à 59,2 %.
Sources : Insee, DADS 2011 et AcoSS 2011

Par ailleurs, ils sont plus élevés que la moyenne dans l'espace urbain où ils représentent 37,9 % des emplois touristiques en ETP.

Les personnes occupant des emplois touristiques ont en moyenne 37,8 ans en Franche-Comté (37,5 ans en moyenne en France de province). Comme en France de province, les travailleurs francs-comtois sont en moyenne plus jeunes dans la restauration (34,8 ans) que dans les autres secteurs. À l'inverse, ils sont en moyenne plus âgés dans les activités peu touristiques comme le commerce de détail alimentaire (42 ans).

Au sein de la région, les personnes occupant des emplois touristiques sont en moyenne plus jeunes dans l'espace urbain (37,3 ans) et plus âgés dans l'espace rural (38,6 ans). ■

Sources

Les sources utilisées pour estimer l'emploi lié au tourisme sont :

- **les déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2009 et 2011 pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés, elles précisent les postes occupés et les données d'état civil de chaque personne employée. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés des entreprises situées en France à l'exception des salariés de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques.
- **les données AcoSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale)** de 2009 et 2011 de la caisse nationale des Urssaf, permettent d'estimer l'emploi non salarié lié au tourisme sur ces deux années. Cette source collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) reposant sur les rémunérations.

Pour en savoir plus

- <http://observatoire.franche-comte.org>
- <http://www.insee.fr>

Bibliographie

- É. Vivas, « Les emplois directement liés au tourisme représentent 2,6 % de l'emploi franc-comtois en 2011 », Insee Franche-Comté, L'essentiel N°153, avril 2014